

4955

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
-----

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice  
-----



**AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT AU BURKINA FASO**  
**ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES**

**Conférence prononcée par Monsieur le Secrétaire Général du  
Ministère de l'Agriculture**

Mars 2002



## INTRODUCTION

Le Développement d'un pays peut être défini comme un état global dans lequel le pays s'identifie à un cadre de vie « offrant des opportunités d'épanouissement et de développement individuel et collectif à sa population ».

Le Développement vise le bien-être global et durable des individus, notamment grâce à la croissance économique qui doit permettre de lutter contre la pauvreté et de satisfaire les besoins essentiels.

Au Burkina Faso, les conditions de vie des populations sont encore difficiles, malgré les efforts fournis par l'Etat depuis son indépendance.

Sur la base d'un agrégat économique combinant le niveau du PIB (richesse générée par le pays), le niveau d'alphabétisation et l'espérance de vie à la naissance, le Burkina Faso a été classé 174<sup>e</sup> sur 178 pays par le PNUD.

L'économie qui est le socle du Développement est faiblement performante et connaît une croissance difficile. Elle est caractérisée par :

- La faiblesse du revenu national (le PIB est de 300\$ par habitant)
- La faiblesse de l'épargne des ménages ;
- Les difficultés de développement des structures productives ;
- Un déficit chronique de la balance commerciale.

Depuis le milieu de la dernière décennie, l'économie a enregistré une croissance de 5 à 6% par an, pendant que la croissance démographique est de 2,8%, d'où le rythme d'enrichissement lent que connaît le pays.

Les principaux secteurs de l'économie et leur contribution au PIB sont :

- |                 |     |
|-----------------|-----|
| - L'Agriculture | 35% |
| - L'industrie   | 27% |
| - Les services  | 38% |

L'industrie est embryonnaire et une grande part des activités commerciales et de services se réalisent dans le secteur informel.

L'Agriculture se trouve donc être le pilier de l'économie au Burkina Faso, et par conséquent le facteur central de développement du pays. Plus de 84% de la population tire l'essentiel de leurs revenus des activités agricoles.

Cette analyse montre la pertinence du thème choisi pour la présente conférence : « Agriculture et Développement au Burkina Faso : état des lieux et perspectives. »

La présentation se déroulera selon la chronologie suivante :

1. L'état des lieux du secteur agricole à travers
  - L'examen des contraintes et des atouts du secteur agricole ;
  - Le niveau de performance actuel de l'agriculture.
2. La place de l'Agriculture dans l'économie nationale ;
3. les perspectives de développement du secteur agricole
  - le cadre politique
  - les actions en cours

Une option a été retenue pour une présentation synthétique pour accorder plus de temps aux échanges car le développement est aussi interactif.

## **I. Les contraintes et atouts de l'Agriculture burkinabè.**

Au nombre des contraintes majeures de l'Agriculture burkinabè, on peut citer :

### **a) Risque climatique**

La pluviosité est globalement assez faible sur toute l'étendue du territoire, mais aussi et surtout irrégulièrement répartie au cours de l'année et d'une année à l'autre. Le coefficient de variation inter annuelle est de 20 à 30% et croissant du sud au nord. La gestion du risque climatique est par conséquent une dimension essentielle et déterminante pour la performance de l'agriculture et de l'élevage.

### **b) Le système d'exploitation**

L'exploitation agricole au Burkina Faso est dominée par le paysannat. Compte tenu du risque climatique élevé, ces paysans qui ont une capacité limitée d'investissement et un faible niveau technique ont développé plutôt un mode de production extensif, fortement consommateur de ressources naturelles et faiblement inséré dans les marchés.

La dominance du paysannat a également pour conséquences :

- La multiplication des conflits pour le contrôle des terres entre autochtones et allochtones, entre agriculteurs et éleveurs, entre paysans ruraux et entrepreneurs agricoles citadins ;
- La difficulté d'organisation de ces différentes catégories d'acteurs, pour assurer les fonctions indispensables à un développement durable du secteur.

### **c) La fertilité des terres**

Sur 9 millions d'ha de terres arables environ, 3 millions d'ha sont effectivement cultivés. La surface cultivable par habitant est de 0,96 ha. Par habitant rural, elle est en moyenne de 2 ha dans le Sud-Ouest, 1,7 ha dans l'Est et seulement 0,6 ha dans le Centre Nord. Cette pression démographique sur le foncier entraîne un raccourcissement des durées de jachère et donc une forte dégradation du couvert végétal et de la fertilité des sols. Cette situation est rendue encore plus préoccupante par la très faible utilisation des engrais minéraux et aussi le fait que moins de 10% des exploitations agricoles possèdent des étables ou des fosses fumières.

### **d) Le faible niveau de modernisation des exploitations**

Le niveau d'équipement des exploitations est faible. Les zones les mieux équipées en matériels agricoles sont la zone cotonnière et une partie du plateau central. L'utilisation des semences améliorées est assez limitée et la pratique des traitements phytosanitaires est réduite aux cultures irriguées ou aux poches d'attaques des cultures pluviales.

### **e) Le faible niveau technique des producteurs**

Le taux élevé d'analphabétisme et l'insuffisance des formations est un important frein à l'introduction du progrès technique et à l'organisation du monde rural.

A cela s'ajoute une difficulté de gestion de la main d'œuvre agricole qui est surchargée durant la saison pluvieuse et largement sous exploitée durant la plus grande partie de l'année. D'où l'importance de promouvoir la culture irriguée, là où celle-ci est possible, ainsi que l'élevage intégré afin d'étaler la charge du travail sur toute l'année.

### **f) Circuits commerciaux**

Les circuits commerciaux des produits agricoles sont complexes et leur niveau d'efficacité est mal connu. Ils sont surtout illustrés par leur caractère informel d'organisation.

## **II. Les atouts de l'Agriculture burkinabè**

Fort heureusement, l'Agriculture burkinabè dispose également d'importants atouts dont l'exploitation judicieuse constituera un levier de croissance accélérée du secteur. Il s'agit notamment de :

### **a) La disponibilité d'un potentiel productif**

Tout en ayant la possibilité d'accroître la productivité et la production agricole par l'intensification, le Burkina Faso dispose encore d'un important potentiel productif. En effet, seulement 1/3 des terres arables sont actuellement exploitées tandis

que les réserves disponibles sont situées dans des conditions agroclimatiques propices à une diversification des productions ;

#### **b) La disponibilité d'un potentiel important en terres irrigables**

Le potentiel en terres irrigables est faiblement exploité ; En effet seulement 12% du potentiel disponible sont actuellement sous culture ; tandis qu'au niveau villageois existe un potentiel important de bas-fonds aménageables dont la mise en valeur permettra de sécuriser la production en saison pluvieuse et de développer des cultures de contre saison tout au long de l'année.

#### **c) Des systèmes de production encore perfectibles**

Les résultats obtenus par la Recherche au cours des dix dernières années ont montré de très intéressantes possibilités d'amélioration des systèmes de production agricole, et particulièrement dans les domaines ci-après :

- Sélection variétale pour une plus grande productivité et une meilleure adaptabilité climatique ;
- Techniques culturales pour minimiser le risque climatique ;
- Fertilisation, défense et restauration des sols ;
- Transformation des produits agricoles.

#### **d) Des ressources humaines disponibles**

Au Burkina Faso, 58,9% de la population a moins de 20 ans. Ce potentiel humain *peu* constitue une force appréciable de travail, est surtout ouvert aux évolutions et changements technologiques. Il bénéficie à cet effet, d'un appui en organisation à travers le programme de fixation des jeunes dans leurs terroirs, et en formations professionnelles diverses. *Dans le cadre de la CF au Burkina Faso*

#### **e) Réorganisation structurelle et institutionnelle en cours**

Le monde associatif paysan est en pleine mutation, suite à la nécessité exprimée par les acteurs eux-mêmes de s'organiser et de s'impliquer davantage dans le développement du secteur. Ainsi se mettent en place des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) qui s'orientent vers la promotion des filières agricoles spécifiques. Ce mouvement est appuyé et accompagné par l'Etat qui a entrepris de procéder à la réorganisation des services agricoles afin d'impliquer les producteurs dans la formulation et la réalisation de leurs besoins, et de recentrer les fonctions de l'Etat sur l'Orientation, l'Appui conseil et le Contrôle

### **III. Les performances actuelles de l'Agriculture burkinabè**

#### **a) La production et productivité de l'Agriculture**

Tableau 1 – Production agricole du Burkina de 1991 à 2000

Production

Année	Sorgho	Mil	Maïs	Riz	Coton	Arachide	Sésame	Niébé
1991	1 238 300	848 500	315 300	38 600	167 170	98 800	5 800	9 300
1992	1 292 100	783 500	341 300	46 700	172 400	143 400	9 400	16 000
1993	1 310 431	899 197	270 721	53 809	114 764	206 320	8 253	245 991
1994	1 232 431	831 422	350 315	61 009	143 100	202 974	1 676	79 797
1995	1 266 156	733 704	212 493	84 026	151 400	180 530	7 761	195 444
1996	1 253 955	811 497	293 707	111 807	214 300	220 534	13 251	254 157
1997	942 885	603 932	366 467	89 516	338 000	152 128	7 523	183 077
1998	1 202 808	972 768	377 758	88 998	285 300	214 807	12 994	338 102
1999	1 178 385	945 001	468 948	94 209	257 121	282 754	12 601	309 466
2000	847 298	604 153	315 773	84 680	212 545	169 146	7 390	127 682

Tableau 2 – Superficies agricoles par culture de 1991 à 2000

Superficie

Année	Sorgho	Mil	Maïs	Riz	Coton	Arachide	Sésame	Niébé
1991	1 362 000	1 208 500	186 800	18 000	242 700	177 300	17 100	18 100
1992	1 369 200	1 203 600	224 900	24 800	173 011	232 814	27 498	23 713
1993	1 161 728	1 293 268	197 299	24 879	119 927	217 343	6 524	20 964
1994	1 248 502	1 311 578	218 367	31 156	198 801	242 398	6 286	20 357
1995	1 445 695	1 019 406	185 731	43 652	145 418	274 349	11 886	14 152
1996	1 378 730	1 078 118	189 235	46 814	200 768	211 552	24 241	14 281
1997	1 385 758	1 154 596	241 333	56 837	276 911	232 663	24 035	23 190
1998	1 408 200	1 243 853	271 405	45 904	334 770	215 160	20 143	33 976
1999	1 330 479	1 283 701	288 745	37 951	211 931	271 469	24 131	35 709
2000	1 225 223	1 138 581	241 401	40 105	209 113	236 880	24 587	27 098

Tableau 3 – Rendements obtenus par culture de 1991 à 2000

Rendements

Année	Sorgho	Mil	Maïs	Riz	Coton	Arachide	Sésame	Niébé
1991	0,91	0,70	1,69	2,14	0,69	0,56	0,34	0,51
1992	0,94	0,65	1,52	1,88	1,00	0,62	0,34	0,67
1993	1,13	0,70	1,37	2,16	0,96	0,95	1,27	11,73
1994	0,99	0,63	1,60	1,96	0,72	0,84	0,27	3,92
1995	0,88	0,72	1,14	1,92	1,04	0,66	0,65	13,81
1996	0,91	0,75	1,55	2,39	1,07	1,04	0,55	17,80
1997	0,68	0,52	1,52	1,57	1,22	0,65	0,31	7,89
1998	0,85	0,78	1,39	1,94	0,85	1,00	0,65	9,95
1999	0,89	0,74	1,62	2,48	1,21	1,04	0,52	8,67
2000	0,69	0,53	1,31	2,11	1,02	0,71	0,30	4,71

## a) Analyse des performances actuelles de l'Agriculture

La production et la productivité actuelle de l'Agriculture est la conjonction des fortes contraintes et le niveau d'exploitation de quelques atouts du secteur.



### (i) La production

On constate que 85% des surfaces agricoles sont emblavées en mil, sorgho et maïs. Les céréales dites « traditionnelles » constituent l'essentiel de l'activité agricole du Burkina Faso.

Les quantités de céréales produites représentent 75 à 85% de la production agricole. Il n'y a donc pas de corrélation entre les superficies exploitées et les quantités produites, traduisant les contre performances enregistrées dans la production céréalière.

### (ii) La productivité

Durant les dix dernières années, l'accroissement de la production céréalière a été en moyenne positif à un taux de +4% par an.

Cet accroissement est beaucoup plus l'effet d'une augmentation des superficies exploitées que d'un gain de productivité. Par culture, les superficies emblavées ont connu les progressions suivantes :

Maïs	: +26,69%
Riz	: +100%
Coton	: +106%
Arachide	: +31,70%
Sésame	: +71,42%
Niébé	: +94,44%

Dans le même temps, on constate que selon les cultures, les rendements du sorgho plafonnent entre 850 à 900 kg/ha, le mil à 700 kg/ha et le maïs à 1500 kg/ha.

### (iii) La rentabilité

Du fait de l'inorganisation de la filière, le sorgho, mil et maïs sont sujets à des contraintes de commercialisation au Burkina Faso. Cette faible valorisation combinée aux contre performances enregistrées à la production explique en partie la situation de pauvreté chronique dans laquelle se trouvent les paysans qui en font la quasi totalité de leur exploitation agricole

#### **IV. L'Agriculture et l'Economie nationale**

Comme précédemment décrit, la contribution du secteur agricole au PIB est de 35% environ. La population rurale constitue 84% de l'ensemble de la population nationale. Le secteur joue donc un rôle très important dans l'économie du pays et constitue un levier majeur de développement. C'est ce qui justifie la grande priorité réservée par l'Etat au développement du secteur, ainsi que les importants efforts déployés pour lever les différentes contraintes.

#### **V. Les perspectives de développement du secteur agricole**

L'agriculture est un des leviers majeurs de développement du Burkina Faso. La situation actuelle de contre performance du secteur agricole constitue un handicap sérieux à l'épanouissement économique et social de la population. Il est par conséquent impérieux d'inverser les tendances, de permettre aux populations de bénéficier pleinement des possibilités offertes par les ressources naturelles et de redonner confiance à ce peuple.

A cet effet et dans la suite logique de la politique de développement humain durable et du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, l'Etat a défini la politique et les stratégies de développement du secteur. Il s'agit notamment de :

- La lettre de politique de Développement Agricole durable (LPDAD) –1995 ;
- Le diagnostic approfondi du secteur agricole en 1997 ;
- Le Document d'Orientation stratégique (DOS) en 1998 ;
- Le Plan Stratégique Opérationnel en 1999 ;
- La lettre de Politique de Développement rural décentralisé (LPDRD) en 2000.

Au delà de ces documents d'orientation nécessaires mais pas suffisants pour apporter des solutions aux problèmes rencontrés par les populations, des actions concrètes et vigoureuses ont été initiées ou intensifiées sur le terrain. En plus des solutions apportées, elles seront surtout un déclic à un développement endogène et rapide de l'activité agricole. Elles s'articulent autour de six (6) axes qui sont :

1. Réduction du risque climatique et sécurisation de la production ;
  - Développement de la petite irrigation villageoise ;
  - Fabrication du compost à partir des fosses fumières.
2. Modernisation de l'Agriculture ;
  - Promotion des équipements agricoles
  - Promotion de l'utilisation des semences améliorées ;
  - Promotion du crédit
3. Insertion de l'Agriculture dans les marchés ;
  - Promotion des filières agricoles et de la commercialisation des produits ;
4. Professionnalisation des acteurs
  - Mise en place du réseau des chambres d'Agriculture

## 5. Sécurisation foncière

- Opérations pilotes de sécurisation foncière ;

L'examen approfondi du contenu et de la portée de ces actions donne les constats suivants.

### **(i) Le développement de la petite irrigation villageoise.**

Le risque climatique majeur qui affecte les performances de l'agriculture est l'insuffisance de l'eau. Depuis plusieurs années, les aléas climatiques sont de plus en plus fréquents et sévères (installation difficile des pluies, mauvaise répartition spatio temporelle, poches de sécheresse, inondations, arrêts précoces des pluies..). La maîtrise de l'eau est une condition indispensable à une sécurisation de la production agricole.

La saison pluvieuse au Burkina dure 2 à 5 mois selon les régions, cependant le pays dispose d'importantes ressources en eau estimées à 8 milliards de M3 d'eau de surface et 9,5 milliards de M3 d'eau souterraines exploitables et renouvelables.

Le potentiel en terres irrigables et bas-fonds est évalué à 165 000 ha dont seulement 10 000 ha sont actuellement exploités.

Ces potentialités constituent un atout pour le développement de la petite irrigation pour une production agricole en saison sèche, en utilisant des paquets technologiques appropriés et des moyens d'exhaure et de transport de l'eau à faible coûts (pompes à pédales).

De façon concrète, l'action consiste à aménager dans chaque village où cela est possible, un périmètre de 3 à 5 ha pour des cultures de contre saison. Pour l'année pilote en cours, 1 200 ha ont été aménagés et serviront à la production de 2500 tonnes de maïs et 500 tonnes environ de niébé. L'objectif visé à terme est d'assurer une production de 30 000 tonnes de céréales et de protéagineux en saison sèche

### **(ii) Fabrication de compost à partir des fosses fumières**

Le bilan minéralier des sols est très négatif au Burkina Faso. En plus de la pauvreté des sols, les sols sont compacts, arides, laissant faiblement infiltrer l'eau. Les cultures sont alors plus sensibles à l'irrégularité des pluies affectant ainsi le niveau de production. Ces déficits peuvent être corrigés par un apport substantiel de fumier.

L'action consiste à appuyer les paysans pour la confection de fosses fumières de 3m X 3m X 1,2m dont la paroi intérieure est maçonnée. Cette fosse produira en moyenne 5 tonnes de fumier par an, suffisant pour fertiliser un hectare. L'accroissement de rendement attendu est de +30%.

Pour l'année pilote en cours, 50 000 fosses fumières seront réalisées à travers les zones agricoles.

### **(iii) Promotion des équipements agricoles**

La motorisation est d'introduction récente au Burkina Faso, et la mécanisation agricole n'est pas très développée. On compte en moyenne une charrue pour 3 ménages et 10 charrues pour 100 ha cultivés. Les équipements agricoles réduisent la pénibilité du travail agricole. Ils permettent une meilleure performance des producteurs qui dégagent ainsi une capacité supplémentaire de force de travail pour l'extensification ou la diversification.

L'action consiste à la mise à disposition des producteurs, de matériel agricole à des conditions avantageuses. Les actions déjà engagées ont permis le placement de

- 
- 
- 

L'objectif à terme est d'élever le niveau d'équipement de % à %.

### **(iv) Promotion de l'utilisation des semences améliorées**

Les semences améliorées des cultures vivrières sont en général peu disponibles, alors que les semences traditionnellement utilisées par les producteurs sont caractérisées par :

- la baisse de leur potentiel productif ;
- la non adaptabilité au raccourcissement actuel de la saison pluvieuse.

L'utilisation d'une semence améliorée et performante permet de sécuriser la production agricole et d'accroître les rendements de près de 50%.

L'action consiste à la diffusion de semences améliorées, notamment lors des journées nationales du paysan et de favoriser l'installation de paysans semenciers.

### **(v) Promotion du crédit**

L'accès des producteurs au crédit est très limité aussi bien pour les besoins d'équipement, d'exploitation que d'activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes.

L'action consiste à relancer le volet crédit à travers les projets de développement gérés par le ministère, avec la collaboration technique des systèmes financiers de proximité. Plus de milliards de francs ont été destinés durant l'année en cours, aux besoins spécifiques de financement des producteurs.

### **(vi) Promotion des filières agricoles et de la commercialisation.**

La production agricole enregistrerait un dynamisme plus amplifié s'il est organisé en filières et si elle est intégrée au marché. En effet, si la filière coton a atteint son dynamisme et sa solidité actuelle, c'est grâce à l'intégration production – commercialisation – marché. La qualité et la quantité de la production sont régulés en fonction des besoins réels du marché.

L'action au niveau de ce volet a consisté à un appui à la création de la Société de Promotion des Filières Agricoles (SOPROFA) qui a pour mission la promotion des filières céréales, fruits et légumes, oléagineux et protéagineux à l'image de la filière coton animée par la SOFITEX. Pour l'année en cours, plus de 15 milliards seront déboursés par la SOPROFA pour les besoins des différentes filières.

### **(vii) Organisation et responsabilisation des producteurs**

Les acteurs du secteur agricole sont organisés autour des filières afin d'assurer les fonctions depuis l'amont de la production que celles situées en aval. Le programme d'appui aux organisations professionnelles agricoles est une action concrète d'accompagnement à cet effet. Au delà de l'organisation en filières ou professions agricoles, le ministère a appuyé l'émergence des chambres d'Agriculture, qui sont des organes de promotion des métiers agricoles. Les chambres d'agriculture auront la mission de promotion et d'appui à l'émergence de la profession agricole, et une mission de représentation et de consultation pour toute question concernant le secteur agricole. Elles seront autonomes, résolument professionnelles, représentatives de la diversité du monde agricole et décentralisées selon les régions agricoles du pays.

### **(viii) Opération pilotes de sécurisation foncière**

Toutes les actions de développement et de modernisation de l'agriculture ne sont possibles que dans le cadre d'une sécurité foncière véritable. L'Etat a adopté la Loi n° 14/96/ADP du 23 mai 1996 portant réorganisation Agricole et Foncière ainsi que le Décret d'application n° 97-054/PRES/PM/MEF du 6 février 1997.

La loi dispose que :

- Toutes les terres situées dans les limites du territoire national constituent le Domaine Foncier National et sont de plein droit propriété de l'Etat. Cependant la propriété privée de la terre constitue une exception autorisée par la loi.
- Pour la gestion rurale des terres à usage agricole, la loi dispose qu'au niveau des villages, les missions d'attribution, d'évaluation et de retrait des terres du

DFN relèvent de la compétence des commissions villageoises de gestion des terroirs.



Force est cependant de constater que le droit moderne côtoie le droit coutumier vivace et géré par les autorités coutumières.

L'action pilote de sécurisation foncière consiste à la mise en œuvre sur le terrain d'une approche et de mécanismes d'application effective de la Réforme Agraire et Foncière. Les sites concernés par cette opération pilote sont les anciennes zones AVV dans le Ganzourgou et le département de Padéma en zone cotonnière.

## **VI. Les moyens mis en œuvre pour la réalisation de la politique agricole**

Pour la réalisation de ces objectifs, l'Etat avec l'appui de ses partenaires au développement, a mobilisé d'importants moyens humains et financiers à travers des programmes et projets qui s'exécutent sur toute l'étendue du territoire national.

L'évaluation globale des ressources financières nécessaires jusqu'en 2010 sera effectuée et constituera le Programme d'Investissement du Secteur Agricole (PISA).

En attendant l'achèvement de cet exercice, plusieurs actions reçoivent déjà l'appui de plusieurs bailleurs de fonds. On peut citer par exemple :

- Le Programme National de Gestion des terroirs ;
- Les projets régionaux de Développement Local ;
- Le plan d'actions pour le financement du monde rural ;
- Le plan d'actions pour l'appui aux organisations professionnelles agricoles
- Le plan d'actions pour l'appui à la filière riz ;
- Le programme d'appui institutionnel
- Le projet de mécanisation agricole

Au-delà de la mobilisation des ressources extérieures, l'Etat incite le secteur privé à l'investissement dans le secteur rural. A cet effet un code des investissements agricoles est en élaboration et permettra d'accorder des facilités fiscales aux investisseurs.

## **Conclusion**

La contribution actuelle du secteur de l'Agriculture au développement du Burkina Faso est importante, mais pas suffisante pour être la force d'entraînement effective et durable des autres secteurs de l'économie. La maîtrise de l'eau, le niveau technique, le niveau d'équipement et le niveau de valorisation des produits agricoles sont pour le moment très faiblement influencés par les politiques et actions menées depuis les indépendances. Il en résulte une précarité des conditions de vie au Burkina Faso.

Les résultats de diagnostic de la situation, la prise de conscience de l'ensemble des acteurs et le contexte régional et international ont induit de nouvelles orientations et des actions plus ciblées.

Les résultats prometteurs enregistrés laissent espérer que l'Agriculture sera véritablement le moteur de l'économie nationale, base d'un développement durable.